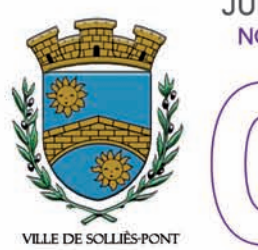
LE MAGAZINE DE LA VILLE DE SOLLIÈS-PONT

JUILLET 2009
NOUVELLE SÉRIE





UGCS
Trois fois championnes de France

LE RCVG MONTE EN FÉDÉRALE 2
Pari gagné avec les jeunes du club

ZONE BLEUE, PROPRETÉ DES RUES
des règles faciles à respecter pour le bien-être de tous

Vivre à Solliès

9 MAI
Solliès-Pont a fêté l'Europe avec éclat : une histoire en marche, des cultures en mouvement

L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT
Toutes les festivités juillet & août pp.9-12



Le billet du maire



Ça bouge à Solliès-Pont !

Malgré la crise économique et l'affaiblissement de notre communauté de communes, Solliès-Pont continue d'avancer. Ce bulletin, d'un nouveau style, témoigne de la diversité de notre vie sociale et culturelle, des améliorations apportées à notre environnement immédiat et des travaux en cours. Notre avenir se construit au quotidien, mais il se prépare aussi à travers la mise en place du PLU et une politique d'habitat qui devrait offrir plus de capacités d'accueil, notamment pour les jeunes actifs comme pour les ménages moins fortunés.

Par ailleurs, trois problèmes aussi urgents qu'essentiels sont en voie de solution : le stationnement illicite dans notre centre des gens du voyage cessera en septembre, grâce à un partenariat avec la commune de La Farlède ; la caserne des pompiers sera construite sur un terrain cédé au SDISS qui en sera le maître d'ouvrage. Enfin, la sécurisation de notre approvisionnement en eau potable va être très prochainement assurée, essentiellement par l'eau du canal de Provence à partir de l'usine de la Colle de Solliès-Ville.
La fin du contrat d'affermage nous autorise soit à maintenir la délégation de service public, - mais en la négociant au plus prés, de manière à dégager le financement nécessaire à nos investissements -, soit à choisir une gestion en régie avec prestation de services. Cette position responsable et réaliste a été entendue par la quasi-unanimité des membres du comité technique paritaire et du comité consultatif des pouvoirs publics locaux.
Cette année verra aussi le renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement de la rue République avant le traitement de la chaussée, qui sera mise en sens unique en 2010, selon un plan de circulation en cours d'élaboration.

L'été est là : le cahier central de ce bulletin contient le programme des festivités de juillet et août. Musique, chants, danses, cinéma, humour, ça va bouger à Solliès-Pont ! Un programme très varié, pour tous les publics, de qualité mais à un coût raisonnable pour le budget de la commune, comme pour le public. Là encore, la crise nous oblige à être rigoureux et imaginatifs.

Notre commune vit, se développe et se projette dans l'avenir. Son ambition : améliorer votre quotidien avec le souci des générations futures.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances !

André GARRON

Sommaire

ÉCOLIERS AUJOURD'HUI, CITOYENS DEMAIN

Créé en 2005, le Conseil municipal des jeunes et des enfants est un véritable lieu d'apprentissage de la vie citoyenne. Cela passe par la familiarisation avec les processus démocratiques (vote, débat contradictoire, élections), mais aussi par la gestion autonome de projets. Sa mission est triple : être à l'écoute des idées des jeunes et les représenter, proposer et réaliser des projets utiles à tous tant à l'échelle des écoles, des quartiers que de la ville, transmettre directement les suggestions des jeunes aux institutions scolaires (idées écoles), aux représentants des comités de quartier (idées quartier) ainsi qu'au Conseil municipal (idées ville).
Un petit journal est en préparation qui rendra compte des activités de la promo 2008-2009.



8 MAI 2009
DÉPART EN FANFARE DU DÉFILÉ
avec les cuivres de l'École de musique de la vallée du Gapeau …

et des personnalités à l'unisson …

qui savent aussi écouter
(M. Jérôme Gutton, secrétaire général
de la Préfecture du Var aux côtés d'André Garron)

VU À SOLLIÈS-PONT

ÉCOLIERS AUJOURD'HUI,
CITOYENS DEMAIN

LA FÊTE DU CARNAVAL



VALÉRIE LLABRES

Titulaire d'une licence de sciences sanitaires et sociales et d'un master administration des entreprises, Valérie Llabres a longtemps travaillé sur le terrain de l'enfance et de la petite enfance, notamment à Rocbaron et à Cuers. Elle est arrivée, le 5 janvier dernier, à la tête du nouveau "Pôle Famille, Sport, Solidarité" qui regroupe le CCAS, le BIJ, le multi-accueil, le secteur Enfance Jeunesse et Sports, la gestion des écoles et de la restauration scolaire et une antenne administrative et comptable.
43 ans, mère de trois enfants, Valérie Llabres assure avec dynamisme et conviction la direction de cet important ensemble de services qui intéresse tous les âges de la vie, de la petite enfance au troisième âge.



Carnaval à la crèche

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES À SOLLIÈS-PONT

Cette nouvelle structure a été ouverte à la Débrouille. Lieu d'information et de dialogue, le RAM offre la possibilité pour les parents de rencontrer des professionnels de la petite enfance. On y trouve des renseignements d'ordre pratique, juridique ou administratif. Le RAM informe également les familles sur les différents modes de garde accessibles à Solliès-Pont et les aide à rechercher une assistante maternelle agréée s'elles le souhaitent.
On compte 64 assistantes maternelles dans la commune, soit 192 enfants solliès-pontois accueillis. La commune enregistre 100 naissances par an (800 enfants de moins de 6 ans).





«Unie dans la diversité » :
la devise de l'Europe a trouvé son expression avec le groupe vocal dirigé par Danièle Grousset. Pour la première fois, on a entendu chanter en finnois et en polonais sur la place de l'église

La municipalité a repris l'initiative lancée en 2004 par Georges de Rivas d'une journée de l'Europe à Solliès-Pont, seule commune du canton à organiser cette manifestation. Le public (un bon millier en effectif cumulé) a apprécié la diversité d'un programme qui a mobilisé l'énergie et l'imagination des associations, des services municipaux et de simples citoyens. Inaugurée le 8 mai, après la commémoration de la Victoire de 1945, l'exposition "l'Europe, une histoire en marche, des cultures en mouvement" était à la fois un hommage à la république tchèque qui assurait alors la présidence de l'Union européenne, une revue de la culture européenne à travers une exposition de livres (venant du fonds de notre bibliothèque municipale et de prêts particuliers), une exposition sur l'Europe sociale, et un grand nombre de documents d'information mis gracieusement à la disposition de nos concitoyens par la représentation européenne à Marseille.
L'Europe qui s'expose, mais aussi l'Europe qui débat avec une table ronde très instructive sur l'histoire et les enjeux de la construction européenne. L'Europe enfin qui se fête dans la joie avec la musique de l'école de la Vallée du Gapeau, le groupe vocal "Sur tous les tons", les ballets du centre Terspichore, et pour finir un grand bal public sur la place de l'église aux couleurs des 27 pays de l'Union.



Les jeunes élèves du Centre Terpsichore dans une interprétation colorée de Carmen

EN IMAGES
VU À SOLLIÈS-PONT

PAROLES D'ANCIENS

En marge de la fête de l'Europe, le CCAS a proposé à des pensionnaires des maisons de retraite Félix Pey et les Figuiers de nous faire partager leurs souvenirs de l'après-guerre et de nous dire ce que représentait l'Europe à leurs yeux. Ils se sont prêtés au jeu avec enthousiasme. Les images sont en cours de montage. Nous vous annoncerons prochainement quand vous pourrez admirer ces nouvelles stars de l'écran. Le film sera dédié à la doyenne, Andrée JARTOUX, qui nous a quittés peu après le tournage, à l'âge de 105 ans.
Toutes nos condoléances à sa famille et ses amis.



LA MARSEILLAISE CHANTÉE SUR LA PLACE DE LA VICTOIRE PAR LE TÉNOR ITALIEN PEPINO MICHELANGELO



COMITÉ DE JUMELAGE SOLLIÈS-PONT-PEVERAGNO : DES INITIATIVES APPRÉCIÉES DU PUBLIC … !

Solliès-Pont est jumelée depuis le 2 mars 2000 avec Peveragno, petite cité italienne de 5 800 âmes, assise au cœur du Piémont dans la province de Cuneo, à 295 km de chez nous. Échange est le maître mot du comité de jumelage, qu'il s'agisse de culture, de rapports économiques, de sports, de festivités ou de traditions. Bref, de tout ce qui fait le rapport humain. C'est un véritable gisement de coopérations, un instrument d'intégration européenne, dans un espace de paix et de convivialité. Le calendrier est construit tous les ans en tenant compte de quelques constantes que sont les fêtes traditionnelles de chaque cité : la fête de la fraise et la fête votive à Peveragno, et bien entendu, la fête de la figue à Solliès-Pont.

LA FOIRE AUX PLANTS
embellit à chaque printemps
le parc du château

Forum des métiers de la Défense

LES ARTS AU CHATEAU



Bois et photos : quand la Nature se plaît à imiter l'art (exposition P. Villa et L. Joulian)

LES EXPOS 2009

1er semestre

- Pierre Villa (photos) et Louis Joulian (bois)
- Georges Ridoux, peintre,
- les élèves de la Grande Tourache,
- Marie-Claude Lamarche-Stuart, peintre et J.A.M., sculpteure,
- Jacques CLAIR, Jean-Luc et Maryse FONTAINE, peintres

2ème semestre

- 3 au 11 septembre
  Collectif des Beaux-Arts de Toulon
- 18 au 25 septembre
  Marie-France Husson, Elisabeth Roma et Robert Roques, peintres,
- 29 octobre au 6 novembre
  Nicole Launay-Duneau, peintre sur soie, Reinhilde TASSELLO, tisserande, Sylvaine TOSI, maître verrier
- 13 au 20 novembre
  Roselyne Menec-Baumier, peintre



RUGBY-CLUB DE LA VALLÉE DU GAPEAU : TOUJOURS PLUS HAUT !

Concrétisation du formidable travail accompli par nos entraîneurs Seb Bégnis et Stéphane Aureille, le RCVG monte en fédérale 2.
Ils avaient fait le pari en début de saison de s'appuyer sur les jeunes du club. Ils ont su les mettre en confiance et leur proposer un projet tourné vers le plaisir du jeu. Pari tenu.
Cette accession est aussi le fruit de toute la formation assurée au sein du club par les éducateurs.
Bravo à tous !

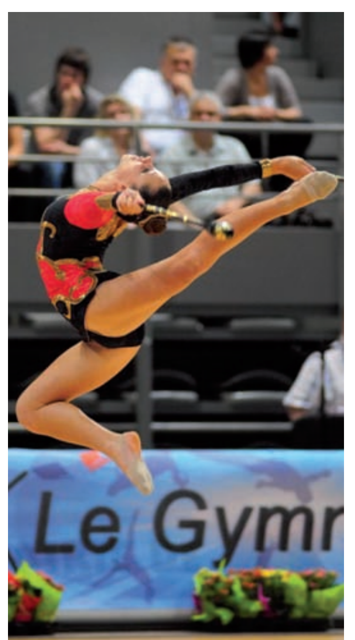
TOURNOI DES CERISES



Comme chaque année depuis 30 ans, le week-end de Pentecôte est l'occasion de la grande fête du football sur les stades de Solliès-Pont, Solliès-Toucas et La Farlède.
Près d'une centaine d'équipes, plus d'un millier de jeunes joueurs, étaient au rendez-vous.
Encore un **beau succès** à inscrire au palmarès de l'Entente Sportive de Solliès-Farlède.



UGCS : ENCORE TROIS TITRES DE CHAMPIONNES DE FRANCE



La gymnastique rythmique se porte bien à Solliès : les filles n'en finissent plus de faire briller le sport varois au plan national ! Après avoir emporté trois championnats de France l'an dernier dans la catégorie benjamins, ce sont trois nouveaux titres nationaux que vient de remporter l'Union gymnique des cantons de Solliès lors de championnats de France de gymnastique rythmique, dans la prestigieuse enceinte du palais des sports de Toulouse.
Les minimes terminent en tête de la division fédérale 1, ainsi que les cadettes, tandis que les juniors et seniors, championnes de la division nationale 2, vont pouvoir se mesurer l'an prochain aux meilleures athlètes de la division nationale 1 à laquelle elles accèdent.
Des succès mérités, mais aussi d'autres exploits en perspective : le travail patient de formation des plus jeunes et d'entraînement conduit par Dorothée Boisteaux, aidée d'une vingtaine d'entraîneurs bénévoles, porte ses fruits. Avec une base de 235 licenciés, une pépinière de très jeunes champions en herbe, un espoir national en la personne de Gilian Léopold, l'UGCS a de beaux jours devant elle.
Le club fondé en 1982, est aujourd'hui classé au 11ème rang de la fédération française de gymnastique.
Alors on se plaît à rêver : et si les cerceaux dans lesquels nos championnes évoluent avec tant d'aisance se transformaient un jour en anneaux olympiques ?
http://ugc.sollies.free.fr/joo154/

CARNET
SOLLIÈS-PONTOIS

Avec Amnesty international
Un devoir permanent : la défense des libertés partout dans le monde



ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2009

Abert veuve Jartous Andrée
Aime Jean
Barrieu veuve Salom Danielle
Bauer Jean
Bernadou veuve Dassy Alice
Bicais Colette
Caron René
Céladini Pierre
Demaria Serge
D'Haveloose Françis
Doria veuve Lebrat Simone
Fabris veuve Dragon Maria
Fouques Auguste
Francescatto épouse Pin Aline
Gentil épouse Delapierre Monique
Giovannetti Jean-Charles
Granger Jacky
Hoarau épouse Labarca Renée
Jartoux Andrée
Lopez Henriette
Mayet veuve Nolin Simone
Muraccioli Josette
Paul Rémy
Paulet Marie
Pelletier Fernand
Puchol épouse Zerouki Christiane
Quirantès Marcel
Siccardi Julien
Ruiz De Conejo Gil veuve Giraud Maria
Serpaggi veuve Didas Francine
Sudrie Jean
Sardo veuve Bérenguier Mathilde
Tarziu Ileana
Tomas veuve Danays Ana
Ruffino Emilio
Vadon veuve Bernard Paulette
Valance veuve Marino Marie
Vella Georges
Vidal épouse Durando Josette
Vidal Albert
Vincentelli veuve Bernard Marie

LES NOUVEAUX SOLLIÈS-PONTOIS DE 2009

AÏSSATI Mohamed
BÉRENGUIER Ilian
BOURIA Yasmine
BRAHIMI Katerina
COLONNA D'ISTRIA Tristan
COUBETERGUES-PARIS Matt
DARDUN Charlotte
DA SILVA Enzo
DEJARDIN Dianina
DEKARZ Johanne
DEKARZ Lilie
DELAPORTE Lou
DYBIEC Léane
EVEN Chloé
FERNANDEZ Diego
GALLARD Thibault
GEORGET-BANU Lorenzo
GOSSELIN Candice
GOURIER Maëlys
GUISEPPI Chloé
JAINE Giovanni
JULLIEN Mathys
LACROIX Vicenzo
LADSOUS Xavier
LASHAB Clarisse
LHENRY-GEA Mathys
MARCHAL Simon
MEYNAUD Corentin
MORVANT Emy
PAGNIER Charlie
PALUKU-RUBINGA Mayana
QUESADA Léo
RAHOU Adem
RAYMOND Sasha
RENARD Léane
RENOU Léa
ROUMAILLAC Dorient
SASSI Louaï
SERRE Nina
TURENNE Nolan
VOGEL Olivia
VUILLECARD Mathilde Marie
WEINGAERTNER Nina
ZEKRAOUI Nassim

LES MARIAGES DE 2009 : ILS SE SONT DIT OUI !

Sébastien ARMANDO et Virginie WOJCZECHOWSKI
Vincent BERENGUIER et Delphine FLAVIGNY
Bernard BOURGOIS et Christine ARENE
François CORCOSTEGUI et Nathalie LAVERGNE
Thierry GAUTIER et Isabelle LECOUTOUR
Hugues HERMAN et Alicia MARCEL
Laurent LAMARQUE et Sylvie MARTIN
Cédric MARCHAND et Stéphanie MAUCOURT
Stéphane MATHE et Nadia CHASTAIGNET
Sylvain MONSON et Sandrine MAULE
Ahmed SALAM et Leïla BENBAHA
Christophe SAMPER et Isabelle LAFON
Julien SCAGLIA et Coralie CHALON
Yves SERRE et Céline LAVERGNE
Thomas TUAULT et Fanny GANNAC
Sylvain VETTESE et Cécile GRACE

L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

FESTIVAL DU CHATEAU

12-16 JUILLET

Dimanche 12 juillet, 22 h



Mireille

Les Ballets d'Europe

Inspiré par le poème de Mistral Mirèio et l'opéra que Charles Gounod en a tiré, Jean-Charles Gil propose une lecture chorégraphique très personnelle des amours contrariées de Mireille, jeune Arlésienne, fille d'un riche propriétaire terrien, et Vincent, un humble vannier.

La transposition instrumentale de l'opéra de Gounod par Raoul Lay reconstruit le trajet narratif du poème en sept tableaux et met en lumière les grandes oppositions entre la gaieté des danses, la fatalité presque wagnérienne du drame, et les élans mystiques et solaires de la fin.

Lundi 13 juillet, 21 h



Salsa Noche

Avec Mercado negro, Nuno et Vanda, U-Tribe, Farid et Barbara (Salsa Conga)

Puisant ses racines dans la musique cubaine, la salsa a répandu ses rythmes dans le monde entier en intégrant au fonds latino de nouveaux apports musicaux et de nouvelles tendances urbaines. Chants, danses, shows débordant d'énergie, mélange de styles et de danses : demain, nous serons tous salsero et salsera !

Mercredi 15 juillet, 21 h



Julien DORÉ

On croit savoir d'où sort Julien Doré. Il sort du poste de télévision. Là où il va, nul ne le sait, mais on peut être sûr que toutes les directions sont bonnes. Dans cette maison, qui est bien la sienne, on a envie de passer beaucoup de temps.

Quelque chose a commencé. C'est grave et profond bien que fier de sa jeunesse. On reconnaît que ce n'est pas seulement une carrière, mais déjà une œuvre.

Jeudi 16 juillet , 21 h 30



Équinoxe compagnie

La compagnie Équinoxe a vu le jour en 2002 grâce à la réunion de deux talents : la danse avec Laetitia Dauphin et le chant avec Gérard Vendrame. Forte de 9 à 14 artistes confirmés, elle propose des spectacles chantés et dansés de grande qualité, sans aucun play-back, dans la plus pure lignée des comédies musicales associant harmonies vocales, chorégraphies, costumes originaux, couleurs, images et humour !

Au programme de la soirée :

Les Gargouilles de Notre-Dame (comédie musicale)

Gigi, le sosie de Mado (guest star)



Mardi 14 juillet

Fiesta Brasil

18 h : parade dans les rues de la ville

21 h 30 : revue de Sandra Calixto de Bahia, en 16 tableaux évoquant l'histoire du Brésil, ses cultures, ses rythmes et ses danses, de la capoeira au swing baiano, de la samba à la bossa nova, avec au final l'incontournable carnaval de Rio. Un grand voyage au pays du soleil et de la fête.

Prix des places : MIREILLE, SALSA NOCHE, JULIEN DORÉ : 25€ / Moins de 18 ans & séniors : 19 € / Gratuit pour les enfants de moins de 8 ans (accompagnés) Pass pour 2 spectacles : 46€ • COMÉDIE MUSICALE EQUINOXE : 15€ (tarif unique)
FIESTA BRASIL : 19€. Tarif réduit (moins de 18 ans, + de 60 ans) : 16€ • RENS. 04 94 28 92 35

L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

FÊTES DE SAINTE-CHRISTINE

24-27 juillet

Fête foraine et concours de boules au boulodrome (pendant toute la durée des fêtes)
Tous les soirs : musique, chants et danse sur la place de Gaulle
(soirées organisées par les Coureurs d'océans)

Vendredi 24 juillet

20 h : départ de la procession (place général de Gaulle)
22 h : soirée rétro avec l'accordéoniste Denis Fourio

samedi 25 juillet

21 h 30 : bal et spectacle avec Philippe Leroy (et ses Claudettes !)

dimanche 26 juillet

21 h 30 : bal et spectacle zouk et biguines avec le chanteur créole Ti Paul

lundi 27 juillet

21 h 30 : soirée jeunes avec le groupe "Arc en ciel"

ANNE ROUMANOFF

SOIRÉE EXCEPTIONNELLE, 21H

Samedi 1er août

"Anne bien plus que 20 ans"

Enrichi de quelques sketchs inédits, le spectacle reprend le one-woman-show de la saison dernière. Écriture et rythme affûtés, le loufoque succède à la tendresse.
L'œil est perspicace devant un réel des plus flippants.
À un peu plus de quarante ans, Anne est devenue elle-même.
Prix des places : 42€. Tarif réduit (moins de 18 ans, + de 60 ans) : 38€



Cin□ma en plein air au ch□teau

Cycle "Sourires d'une nuit d'été"

Séances gratuites, à 21 h 30

- **Mardi 4 août : La Fille de Monaco**, un film d'Anne Fontaine avec Fabrice Luchini, Roschdy Zem, Louise Bourgoin, Stéphane Audran, Jeanne Balibar.
Bertrand, un avocat brillant, débarque à Monaco, accompagné de Christophe, un agent de sécurité chargé de sa protection pour s'occuper d'Audrey, une cliente accusée du meurtre de son amant. Celle-ci va profondément dérégler la vie très rangée de Bertrand et l'entraîner dans un vrai cauchemar...

- **Mardi 11 août : Hors de prix**, un film de Pierre Salvadori avec Gad Elmaleh et Audrey Tautou.
Jean, timide serveur d'un grand hôtel, est pris pour un jeune milliardaire par Irène, une aventurière intéressée. Elle le fuit quand elle découvre qui il est réellement. Mais Jean, amoureux, se lance à sa poursuite et la retrouve sur la Côte d'Azur. Il finit par adopter le mode de vie de celle qu'il aime et devient son homme de compagnie.

- **Mardi 25 août : Enfin veuve**, un film d'Isabelle Mergault avec Michèle Laroque et Jacques Gamblin.
Anne-Marie vient de perdre son mari dans un accident de voiture. Elle est enfin libre d'aimer celui qu'elle voit en cachette depuis deux ans. Mais elle n'a pas prévu que sa famille, pétrie de bons sentiments, a décidé de rester à ses côtés pour la soutenir dans son chagrin. Anne-Marie se retrouve alors encore plus prisonnière que lorsqu'elle était mariée...

Lundi 17 août à 21h



André Minvielle

soirée Jazz

Batteur, rappeur, rime-ailleurs qui bouscule les mots et les conventions, André Minvielle est sans doute une des plus jolies surprises de la scène française ces dernières années. Quelque chose de saisissant se passe par là, qui allume le sourire et fait circuler les frissons. De jazz en java, de mémoire gasconne en musiques pygmées, du blues au patois, ce grand pourfendeur de mots saisit l'air du temps avec un incomparable sens de la langue et de l'improvisation. Avec ce troubadour vocalchimiste, le jazz cogne, valse, virevolte, chaloupe et s'encanaille : une fête du chant dans tous ses éclats, mais aussi une grande leçon de vie.

Festival de piano

pour tous les goûts et toutes les envies



18-23 août

La 4ème édition du festival International de piano de Solliès-Pont accueille cette année, **le plus grand soliste français actuel, ALEXANDRE THARAUD**. Un honneur qui va réjouir de nombreux mélomanes, mais également drainer un public nouveau, moins habitué à ce type de concert. C'est la raison d'être de ce festival.
Autour de lui un plateau exceptionnel, tant par les solistes confirmés qui, dans leur tour du monde perpétuel, feront escale à Solliès-Pont, que par les jeunes talents présentés en début de soirée. Bienvenue dans ce monde de la musique intemporelle, fondatrice de tous les styles et de tous les sons, génératrice des bonheurs les plus simples et les plus profonds.

Mardi 18 août



18h30

Geoffroy COUTEAU

Brahms : Variations sur un thème original opus 21 n° 1
Bach/Brahms : Chaconne (Transcription pour main gauche seule)
Brahms : Rhapsodie opus 79 n°1
Liszt : Méphisto valse



21h00

Alexandre THARAUD

Couperin : Les barricades mystérieuses (et autres suites)
Scarlatti : Sonates.
Ravel : Le Tombeau de Couperin

Merc. 20 août



18h30

Marie VERMEULIN

Schubert : Klavierstücke D946, n°2 en mi bémol majeur.
Wanderer-Fantasie en do majeur, op.15
Debussy : Estampes (Pagodes, La soirée dans Grenade, Jardins sous la pluie)
Messiaen : Etudes de Rythme (Mode de valeurs et d'intensités, Ile de Feu 2)



21h00

François-Frédéric GUY

Bach : 4 Préludes et fugues.
Beethoven : Sonate n° 15 en ré majeur opus 28 Pastorale.
Beethoven : Sonate n° 23 en fa mineur opus 57 Appassionata.

Vend. 22 août



18h30

Nima SARKECHIK

Beethoven : Sonate opus 10 n°2
Beethoven : Sonate opus 109
Brahms : Variations sur un thème de Paganini opus 35 (livres 1 et 2)



21h00

Frédéric VAYSSE-KNITTER

Chopin : Fantaisie en fa mineur
Impromptu n°2 en fa dièse majeur
1e ballade en sol mineur
Szymanowski : Fantaisie opus 14 en ut majeur
Debussy : 2e cahier des images "Des pas sur la neige"
Szymanowski : Variations opus 9

Sam. 23 août



18h30

Antoine DECROP

Schubert : Impromptu n°1 opus 90 et n°4 opus 142.
Chopin : Nocturne opus 27 n°1 et n°2
Grande Valse brillante opus18
(2e ballade)
Liszt : Vallée d'Obermann



21h00

Racha ARODAKY

Scarlatti : Sonates
Haendel : Suites
Purcell : Suites
Bach : Partita n°2
Rameau : 2 suites en sol majeur

Tarifs : concert de 18 h 30 : 12€ (moins de 15 ans : 8€) / concert de 21 h : 22€ (moins de 15 ans :16€) / Les deux à 30€ (moins de 15 ans : 24€) / Offres spéciales : 2 concerts de 18 h 30 achetés = 1 offert / 2 concerts de 21 h achetés = 1 offert / 3 soirées complètes achetées = la 4e offerte / Ouverture des portes 20 minutes avant le concert / En cas de mauvais temps, les concerts ont lieu à la salle des fêtes / Renseignements au 06 68 17 08 09 ou au 06 81 69 87 56 Site Internet : www.musiquealacour.fr



Vendredi 28 août 2009

21h00 : Repas confectionné à base de figues sur la place du village
Animation : KONTRAST, orchestre de variétés

Samedi 29 août 2009

Animations surprises, jeux pour enfants, manèges, petits ânes ...

- **8h30-12h30** : Randonnée pédestre le long des champs de figuiers avec accompagnateurs et visite de la Copsolfruit (6 km) ou randonnée des 3 Solliès pour marcheurs avertis (10 km)
- **9h00-20h00** : Les producteurs et les artisans exposent. Animations, stands de la figue corse de Péri et de la figue de Caromb.
- **10h00** : Départ du défilé des charrettes décorées, de véhicules anciens et des diverses confréries vers la place du village accompagnés du groupe provençal "Leï Ginesto"
- **11h00** : Inauguration officielle de la 13ème fête de la figue. Danses provençales.
- **12h30** : Apéritif offert par le syndicat d'initiative sur la place du village
- **14h-18h** : Petit circuit de voitures anciennes et de collection
- **15h00** : Élection du "bébé figue" et de l'ambassadrice de la 13ème fête de la figue
- **16h00** : Conférences et projections par le Syndicat de défense de la figue de Solliès
- **17h00** : Défilé de vêtements et sous-vêtements aux couleurs de la figue
- **18h00** : Soirée musicale avec Guy Salaun sur la place du village
- **20h00** : Diner corse au château. Au menu : "veau à la broche de la plaine de Péri". Animation : chanteurs corses

Dimanche 30 août 2009

Animation par "Los Caballeros", groupe de musique festive de rue

- **8h30-12h30** : Randonnée pédestre le long des champs de figuiers (6 km) ou randonnée de la BD pour randonneurs avertis (10 km)
- **9h-18h30** : Les producteurs et les artisans exposent. Animations, stands régionaux et corses.
- **10h00** : Concours culinaire (concours ouvert à tous), Démonstrations culinaires avec Guy GEDDA et des cuisiniers de la région.

Assiettes gourmandes réalisées par nos grands chefs sur la place du village
Intronisation des Amis et des Chevaliers de la figue par la Confrérie des amis de la figue de la vallée du Gapeau.

- **11h00** : Messe. Bénédiction des confréries sur le parvis de l'église.
- **12h30** : Apéritif et anchoïade réservés aux confréries, dans la cour intérieure du château avec les randonneurs, le comité de jumelage, les représentants des régions, les personnalités présentes à la fête.
- **15h00** : Remise des prix du concours culinaire
- **15h30** : Concours de chant "star de la figue 2009"
- **16h00** : Conférences et projections par le syndicat de défense de la figue de Solliès
- **17h00** : Lâcher de ballons - Remise des prix du concours photos

Dans la vallée et dans le village
vous trouverez **restaurants et traiteurs** avec menus "tout à la figue"

- Chapiteau de la chambre d'agriculture et stands corses et de Caromb
- Petit musée éphémère de la figue
- Exposition photos, bureau de poste temporaire
- Concours photos adultes et enfants "la figue de Solliès"
- Exposition de livres, peintures
- Tante Magali, éternelle conteuse, sera présente pendant la fête.

Vous pourrez, pendant ces deux journées, découvrir des produits originaux, déguster des plats cuisinés et apprécier les qualités gustatives de la figue.

Des professionnels, des exploitants, la Copsolfruit et le Syndicat de défense de la figue de Solliès seront là pour vous renseigner, expliquer, donner des conseils techniques de taille et de traitement sur le figuier.

Renseignements : Syndicat d'initiative de la vallée du Gapeau : 04 94 28 92 35
Courriel : otsi-valleegapeau@wanadoo.fr

UNE VILLE PLUS PROPRE : CHACUN DE NOUS EST CONCERNÉ

Le programme d'enfouissement des conteneurs a pour but l'amélioration du cadre de vie par l'intégration des points de collecte dans leur environnement. Il porte sur le centre urbain et s'étalera sur plusieurs années.
Les premiers sites ont été installés rue République (devant le Crédit agricole et en direction de la Farlède) et rue du 6ème RTS (près du collège Lou Castellas et place du général Gardanne).
Cela représente un effort important de la commune : 145 000 euros pour la première tranche de travaux.
Les prochains sites concerneront l'avenue Jean Moulin, la rue Jean Giono, la rue Pierre Curie, l'avenue des Palmiers, et l'avenue Sainte-Claire Deville.


De nouveaux conteneurs enterrés ont fait leur apparition rue du 6ème RTS, et ce n'est qu'un début !


Des actes d'incivisme qui coûtent cher au budget de la commune

INFOS PRATIQUES

La déchetterie : 04 94 35 14 28
ZAC de la Poulasse,
avenue de l'Arlésienne
du lundi au samedi 8h à 12h
et de 13h à 18h

Enlèvement d'encombrants :
04 94 27 87 31

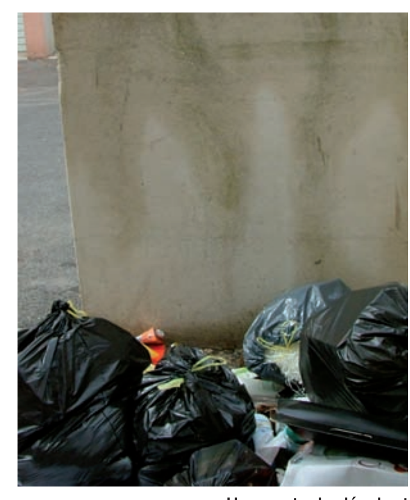
POLLUEURS = PAYEURS !

Tous ces investissements seront de faible portée si le civisme n'est pas au rendez-vous.
Les règles sont simples :

- **Ne jamais déposer de sacs-poubelles à côté des conteneurs** (enterrés ou non). Pour les conteneurs enterrés, une pastille verte signale qu'il y a encore de la place. D'ailleurs la capacité sera augmentée pour les futurs emplacements.
- **Utiliser le tri sélectif pour les emballages recyclables** (papier, cartons, plastique, verre).
- **Prendre rendez-vous par téléphone pour l'enlèvement des encombrants.**
  Dans ce cas, les déposer la veille devant son domicile après 20h.

Enfin, les particuliers ont accès à **la déchetterie de Solliès-Pont** pour l'évacuation des déchets végétaux, gravats, meubles, électro-ménager, huiles de moteur, batteries, pneus…

Les dépôts sauvages ont un coût supplémentaire pour la commune : **le conseil municipal du 28 mai 2009 a décidé, à l'unanimité, de le répercuter sur les pollueurs.**


Un spectacle désolant que l'on ne veut plus voir

Désormais les contrevenants sont passibles d'une amende à laquelle peuvent s'ajouter les frais d'enlèvement et de nettoiement : 25€ pour des dépôts sauvages de déchets ménagers, 80€ pour des dépôts sauvages d'encombrants. En cas de récidive, les montants passent respectivement à 45€ et 150€.

Évitez à la collectivité une gêne et des dépenses inutiles !
La propreté de nos rues est l'affaire de chacun !

www.ville-sollies-pont.fr fait peau neuve

Un nouveau site Internet est en construction : plus pratique, plus dynamique, plus interactif.
Ce sera l'outil privilégié de la communication municipale.
Consultez-le régulièrement pour avoir des informations à jour, demander un imprimé administratif, faire part de vos remarques…
L'adresse reste inchangée : www.ville-sollies-pont.fr

LA VILLE
AMÉLIORE VOTRE QUOTIDIEN

MARC ANESI ET FLORENT CHOLLET



Le pôle services techniques et urbanisme est dirigé par **Florent Chollet**. Le nouveau "DST" a eu un parcours professionnel atypique : après ses études à l'école militaire de Saint-Cyr et onze ans de carrière dans l'armée de terre, il a choisi de privilégier sa vie familiale (il est marié et père de deux jeunes enfants) et de s'orienter vers les collectivités locales. Cela l'a conduit dans la région toulousaine, puis à Solliès-Pont où il est arrivé le 8 décembre dernier.
Ce Breton d'origine est un amateur de voile et des sports proches de la nature comme l'escalade et la randonnée.
Esprit méthodique, sens de l'organisation, professionnalisme : chacun peut apprécier les qualités qu'il met en œuvre dans son travail avec le calme et le sérieux qui le caractérisent. ■

Marc Anesi a pris ses fonctions de chef du service de la police municipale le 1er mars dernier. Ce n'est pas tout à fait un nouveau venu dans notre commune puisqu'il a été affecté, en qualité de gendarme OPJ, à la brigade de Solliès-Pont en 2000-2001.
40 ans, marié, père de quatre enfants, cet Albigeois de naissance est un Marseillais de cœur, amateur de football et cinéphile averti.
Ses missions principales seront d'organiser et de structurer le travail d'une équipe de 12 agents, d'instituer une collaboration permanente et efficace avec la gendarmerie nationale et de développer une police de proximité à l'écoute des administrés.

DU NOUVEAU AU CIMETIÈRE

La montée et les abords du cimetière ont fait l'objet d'un réaménagement complet, avec la démolition de l'ancienne maison du gardien, la création d'un jardin paysager, d'une voie de circulation piétonne, l'aménagement d'une voie de circulation automobile à double sens, d'un parking comprenant une place pour les personnes à mobilité réduite, la canalisation des eaux pluviales, la réhabilitation du calvaire et des abords du cimetière.



Cimetière : les principaux travaux de voirie sont assurés par une entreprise spécialisée, tandis que les travaux du jardin paysager et des abords ont été réalisés par les services techniques municipaux

Le débroussaillement, un acte civique responsable

La saison des grandes chaleurs va bientôt arriver. Les risques d'incendies vont s'intensifier.
Depuis six mois, des personnels du Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) effectuent des visites chez les personnes qui se trouvent dans la limite des 200 mètres de la forêt.
Leur mission est de rappeler la réglementation et de les informer des risques, hélas trop fréquents, d'incendie dans notre région.
Les terrains, constructions, maisons ou cabanons, situés dans le périmètre des 200 mètres, doivent impérativement être nettoyés de façon continue dans la limite des 50 mètres autour de ces habitations sans tenir compte des limites de propriété (le feu ne les connaît pas !).
Les voies d'accès privées doivent être débroussaillées de part et d'autre sur une largeur de 10 mètres. En cas de problème, n'hésitez pas à contacter le CCFF en téléphonant au secrétariat de la mairie : 04 94 13 58 18.
Des visites inopinées peuvent être faites par l'office national des forêts : les propriétaires qui n'ont pas assumé leurs obligations encourent des amendes pouvant aller de 150 à 1 500 euros.

Rappel : à moins de 200 m de la forêt, l'incinération des végétaux est interdite du 1er juin au 30 septembre 2009, sauf dérogation préfectorale à demander trois semaines avant la date prévue.
Dans la même période, il est interdit d'allumer des feux de cuisson ou d'artifice, écobuer (pour les horticulteurs) sauf autorisation du Maire à demander dix jours avant.

Préserver nos forêts, c'est l'affaire de tous, ne prenez pas de risques inutiles.

L'objectif du débroussaillement est de "*diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies par la réduction des combustibles végétaux en garantissant une rupture de la continuité du couvert végétal et en procédant à l'élagage des sujets maintenus et à l'élimination des rémanents de coupes*" (article L. 321-5-3. du code forestier).

Attention ! Travaux


La création de la nouvelle avenue des Palmiers est en bonne voie

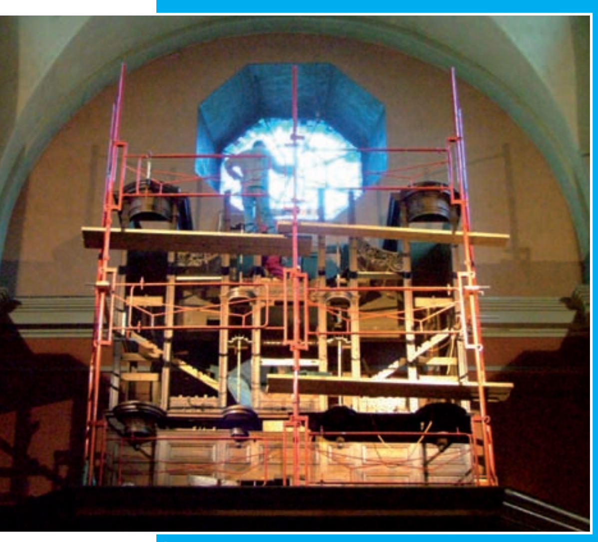

De gauche à droite : André Garron, Patrick Boubeker, Paul Acrosse (adjoints) ; de dos : Fabrice Mielo (CTM)

Programme de réalisations

Plusieurs grosses opérations font actuellement l'objet d'un appel d'offre et seront normalement mises en route dans les mois à venir : **skate parc, sécurisation de notre approvisionnement en eau potable par une canalisation partant de l'usine de La Colle, cuisine scolaire centrale, maison citoyenne de Sainte-Christine, rénovation par les services techniques de la tour Nord du château** qui accueillera la police municipale.

Par ailleurs, la politique de l'habitat, un moment compromise par la crise, va se matérialiser par la prochaine mise en chantier de 200 logements au quartier des Terrins, dont une tranche de 45 logements qui seront traités en accession sociale à la propriété (dispositif du "pass foncier").
Ce programme sera réalisé par le groupe Arcade en partenariat avec l'établissement public foncier PACA sur la base d'un montage permettant des prix de vente attractifs.
Vous pouvez contacter le service logement du CCAS pour connaître les démarches à effectuer :
04 94 13 88 97
1 bis, rue République
83210 Solliès-Pont


Sainte-Christine : le nouveau square de La Peirouard


Église Saint-Jean Baptiste : réfection de l'orgue Callinet

LA VILLE
AMÉLIORE VOTRE QUOTIDIEN



Zone bleue : partageons la ville

Un périmètre de stationnement réglementé est mis en service au parking clos de l'avenue Jean Moulin, à proximité de la salle des fêtes, et place Gardanne. Le stationnement, toujours gratuit, y est limité à 1 heure et demie et géré par un disque horaire, désormais obligatoire sur ce périmètre.
Cette initiative doit permettre au centre ville de conserver son dynamisme en se libérant des "voitures ventouses" qui accaparent les emplacements.
Par le seul jeu des rotations, ces 28 places de stationnement disponibles en zone bleue (27 + 1 réservée aux handicapés) vont permettre de dégager plus de 200 places par jour ! Le cœur de la ville doit pouvoir être partagé par tous, résidents et visiteurs. C'est tout l'enjeu de la zone bleue.
Les règles rappelées ci-dessous s'appliqueront naturellement à l'ensemble des périmètres de zone bleue qui seront définis ultérieurement dans le cadre d'un plan global de circulation et de stationnement.

MODE D'EMPLOI

- Le **stationnement** est **gratuit** pour 1 heure 30 maximum, du lundi au vendredi, de 7h30 à 19h. Il reste totalement libre les samedi, dimanche et jours fériés.
- **Le disque de stationnement est obligatoire**. Il indique l'heure de début et de fin de stationnement.
- Le disque est placé derrière le pare-brise et doit être facilement lisible.
- Le périmètre est défini par des zones peintes en bleu et signalées par des panneaux mentionnant l'application de la réglementation et les horaires.

IL Y A INFRACTION LORSQUE

- le disque fait défaut : la non apposition du disque entraîne une contravention d'un montant de 11 euros (article R417-3 du code de la route).
- le disque est placé de manière non lisible.
- le disque est non conforme au modèle agréé.
- l'heure mentionnée sur le disque n'est pas valide.
- le véhicule stationne sur un même emplacement de façon ininterrompue : le stationnement devient alors abusif et le conducteur s'expose à une contravention de 35 euros.
  Attention : les places "handicapé" sont elles aussi assujetties aux règles de fonctionnement de la zone bleue.

DISTRIBUTION DES DISQUES

Les disques de stationnement sont disponibles en mairie (26, rue du 6ème RTS), au CTM (centre technique municipal, allée de la Greffière), au pôle Famille, sport, solidarité (1bis, rue République), à la police municipale et au syndicat d'initiative (château).

LA ROUTE : UN ESPACE À PARTAGER



Un recensement des flux de circulation et des stationnements privilégiés a été fait le 4 juin de 16 à 18 h par un bureau d'études spécialisé, en collaboration avec le Conseil général. L'objectif est de comprendre qui traverse la commune, qui s'y arrête et où. L'analyse de ces résultats permettra de dégager des solutions pour le futur plan de circulation qui sera progressivement mis en place en 2010.

PLU, PADD, SCOT : BÂTIR L'AVENIR

Par délibération du 20 juin 2008, le conseil municipal a prescrit la révision du plan d'occupation des sols de la commune afin d'élaborer un plan local d'urbanisme. Pour parler en sigles, le POS sera remplacé par le PLU.

Le diagnostic

La première phase de cette procédure a été consacrée à l'établissement du diagnostic territorial. L'état des lieux fait apparaître la stagnation et le vieillissement de la population, la raréfaction des espaces à vocation économique, la diminution de l'activité commerciale ainsi que de l'activité agricole, l'offre de logements insuffisamment diversifiée mais aussi les fortes potentialités de développement touristique et le bon niveau d'équipements de la commune.

La population solliès-pontoise a manifesté son intérêt pour cette procédure en assistant en nombre (plus de 300 personnes) à la réunion publique de présentation du diagnostic qui s'est tenue le 3 février 2009 à la salle des fêtes. Plus d'une centaine d'observations et de commentaires ont également été déposées dans les urnes en place en mairie et au centre technique municipal. Il n'est pas trop tard pour faire part de vos réactions puisque ces urnes restent accessibles jusqu'à l'enquête publique sur le projet de PLU.

Du PADD au PLU

Actuellement, le travail porte sur l'élaboration du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Sur la base du diagnostic territorial, ce document déterminera les orientations d'urbanisme et d'aménagement de la Commune. Établi en coordination avec les services de l'État, le Conseil général du Var ainsi que les chambres consulaires (agriculture, métiers, commerce et industrie), le PADD doit également prendre en compte le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Provence Méditerranée arrêté le 19 décembre 2008 et qui est la règle commune du développement des 31 communes de l'aire toulonnaise.

Une réunion publique et des expositions seront organisées en septembre pour présenter à la population les orientations du PADD.

Le projet de PLU sera ensuite élaboré en décembre. Il fera l'objet d'une enquête publique au 1er semestre 2010 pour une approbation définitive fin 2010.



VALÉRIE TAGLIOLI

UN NOUVEAU VISAGE AU SERVICE AMÉNAGEMENT, HABITAT, URBANISME



Après des études à Sciences-Po Toulouse et une formation à l'IRA de Bastia, Valérie Taglioli a passé le concours d'attaché d'administration. Elle opte alors pour le département du Var où elle s'installe avec son mari et ses deux enfants. Après un long séjour au service juridique de la DDE (1998-2008), elle choisit d'agir au plus près du terrain et des préoccupations des gens. Responsable du service aménagement, habitat, urbanisme, elle a hérité d'emblée, du gros dossier de l'élaboration du PLU. Un travail en équipe, concret, qui lui convient bien puisqu'il s'agit de modeler le présent, mais avec une vision d'avenir qui concilie développement et bien-être.

Sa devise : *"faire les choses sérieusement sans se prendre au sérieux"*. Avec elle, la compétence professionnelle s'accompagne toujours d'un sourire.



BUREAU DES TITRES SÉCURISÉS

Cette nouvelle enseigne au fronton du local annexe de la mairie, rue du 6ème RTS, intrigue plus d'un passant. Il s'agit simplement de l'application des règlements européens visant à mieux répondre aux exigences de sécurité en matière de documents d'identité et de voyage.

Au passeport électronique (avec composant électronique contenant les données inscrites sur le passeport, dont la photographie du titulaire), le passeport biométrique ajoutera des images des empreintes digitales. La carte nationale d'identité électronique viendra compléter ultérieurement ce dispositif.

Solliès-Pont est une des 300 communes équipées des systèmes de numérisation pour expérimenter cette nouvelle technologie.

Point de vue de la liste "Solliès-Pont différent" :

Martine Autran, Jean-Paul Boutier, Nathalie Le Tinnier, Jean-Pierre Luquand, Sylvie Maestracci, François Roche

L'eau n'est pas une marchandise.
Les contrats délégués de l'eau et de l'assainissement arrivent à leur terme.
Nous sommes à l'heure du choix entre deux modes de gestion : la délégation de service public, en poursuivant avec la société Véolia ou un autre délégataire, ou le retour à une gestion publique (en régie totale ou partielle).
L'eau est une richesse qui doit être partagée et protégée. Nous devons maîtriser sa gestion, l'économiser et en garantir l'accès à tous.
Nous avons analysé sur les quatre dernières années (document consultable sur notre SITE : www.solliespont-a-venir.com), les factures et les comptes d'exploitation de Véolia, on peut constater :

- Une inflation de votre facture (7,1%), conséquence directe de l'évolution de la part du fermier (+ 19,3%).
- Une évolution constante des bénéfices de l'ordre de 20%. Ces bénéfices apparents cumulés par Véolia depuis 9 ans, sur le contrat d'eau de notre commune s'élèvent à 1.296.050€. Cette somme aurait pu financer avantageusement des travaux d'amélioration du réseau au lieu d'aller grossir les profits de cette multinationale.
- Des charges difficilement vérifiables.
- Des dépenses de personnel non contrôlables et incohérentes.

On nous dit : Pourquoi rompre avec la tranquillité que procure la délégation ?
Cette tranquillité n'est qu'illusion, elle ne gomme en rien la responsabilité du Maire. Certes la délégation de service public est un confort mais qui se paie très cher.
Pourquoi s'engager dans une gestion qui nécessitera, recrutement et gestion du personnel, soucis et préoccupations ?
Cet argument ne tient pas dans le cadre de la régie à minima qui pilote plus qu'elle ne fait elle-même.
Les dépenses de personnels annoncées par Véolia correspondent à 8 personnes à plein temps sur l'année. Des charges supportées par ricoché par la commune et sur lesquelles elle n'a aucune maîtrise.
Ne reproduisons pas les mêmes effets.
Engageons nous vers une gestion maîtrisée, transparente qui fait payer les services de l'eau à leur juste prix et pour qui les excédents d'exploitation vont directement à des investissements nécessaires.
C'est la prudence. La gestion en régie peut être remise en cause chaque année, contrairement à la délégation corsetée par la durée du contrat (12 ans). Engageons nous dans cette voie et au bout de la première année faisons le point en toute transparence, sur une année d'expérience de gestion publique.

Point de vue de la liste "Réussir le nouveau Solliès-Pont"

Georges Rimbaud, Elizabeth Chastaignet, Marie-Paule Forest, Christophe Kasperski

Un an déjà, c'est vrai. Point de fanfare pour nous pour fêter cela, mais juste une prise de conscience un peu tardive.Notre programme était ambitieux, mais réalisable. La preuve en est que la Municipalité actuelle en réalisera une très grande partie en 2009-2010-et 2011.

Par contre la situation économique a quelque peu changée.Nous sommes entrés dans une période de crise dont les effets commencent à se faire sentir.Pour cela nous seront très vigilants quant aux prévisions de dépenses qui seront présentées dans les prochains mois.

Notre groupe participe aux différentes commissions officielles municipales, au cours desquelles nous nous employons à être force de propositions avec toute la détermination qu'il faut lorsque l'on veut défendre les idées et intérêts des administrés.Les quelques idées retenues,parce que la majorité ne peut les contourner, sont alors prises à leur compte.

La vigilance qui nous a amenés à voter contre le projet de reconduction du contrat "VEOLIA", sans examen approfondi d'une exploitation de l'eau en régie, est l'exemple même du dialogue de sourd engagé avec la Majorité. L'autre opposition, menée par Jean-Pierre Luquand a fait de même et n'a pas non plus été entendue en amont.

Nous ne baisserons pas les bras, notre volonté est la votre et nous continuerons à vous servir sans discernement. Nous poursuivrons, dans des conditions parfois difficiles, à participer à toutes les réunions, dans l'intérêt de tous.

Pour finir, les deux oppositions sont taxées d'absentéisme aux diverses manifestations et de manque d'engouement en commission, ce qui n'est vraiment pas le cas.Par contre, Monsieur le Maire devrait inviter certains élus de sa liste à assumer un peu plus leur rôle, notamment ceux percevant des indemnités de fonctionnement qui sont pour le moins conséquentes et qui appellent à s'investir.

ÉCOLES : MENACES SUR LES CLASSES

Au mois de décembre, l'alerte a été chaude. L'inspection académique prévoyait la suppression de quatre classes à Solliès-Pont. Il faut savoir que la démographie ne plaide pas en notre faveur : la baisse de la population et son vieillissement ont des conséquences sur les effectifs à scolariser. Mais il est vrai aussi que des classes fermées sont toujours très difficiles à rouvrir, même quand la situation évolue positivement. C'est le dossier qu'a défendu l'équipe municipale emmenée par le maire et Mme Catherine Rigaud, adjointe aux affaires scolaires, en s'appuyant sur les projets immobiliers de la commune : création de 600 logements d'ici 2014, dont 50 % à loyers maîtrisés, en vue de proposer un marché locatif et des produits abordables, susceptibles de fixer les jeunes actifs.
Au printemps, l'Éducation nationale nous informait qu'une seule classe serait fermée de manière certaine (une classe maternelle de l'école Frédéric Mistral).
Affaire à suivre.

Périscolaire : fréquentation en hausse

L'accueil périscolaire rencontre de plus en plus les faveurs des familles.

- 2006 : 14 639 heures réalisées
- 2007 : 15 076 heures réalisées (soit + 437 heures)
- 2008 : 17 405 heures réalisées (soit + 2329 heures, soit une progression de 16% par rapport à 2006).



SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL DANS LES ÉCOLES

Conformément à la loi concernant le droit d'accueil des élèves des écoles maternelles et élémentaires, la municipalité a mis en place un service d'accueil pour les enfants dans leurs écoles respectives aux horaires habituels.
Ce dispositif, qui a fonctionné avec des animateurs communaux qualifiés et des personnels de service, a permis de prendre en charge plusieurs dizaines d'enfants lors des dernières grèves.

- 7 octobre 2008 : 130 enfants,
- 20 novembre 2008 : 114 enfants,
- 29 janvier 2009 : 79 enfants,
- 19 mars 2009 : 88 enfants,

soit 103 accueils en moyenne.
Ainsi se trouvent conciliés le libre exercice du droit de grève des fonctionnaires et les contraintes des familles.

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 7 JUIN - RÉSULTATS DE SOLLIÈS-PONT (SUD-EST)

Abstention : 66,28%

- Liste de la majorité
  GROSSETETE Françoise : 29,49%
- Liste Europe Ecologie
  RIVASI Michèle : 15,99%
- Liste du Parti socialiste
  PEILLON Vincent : 14,39%
- Liste du Front national
  LE PEN Jean-Marie : 11,79%
- Liste centre-MoDem
  BENNAHMIAS Jean-Luc : 7,02%
- Liste PCF et Parti de gauche
  VERGIAT Marie-Christine : 6,05%
- Autre liste
  LALANNE Francis : 4,67%
- Liste divers droite
  LOUIS Patrick : 3,92%
- Liste d'extrême-gauche
  JENNAR Raoul : 2,78%
- Liste divers droite
  VIANES Michèle : 2,10%
- Liste d'extrême-gauche
  ARTHAUD Nathalie : 0,78%
- Autre liste
  ESPINOSA Victor Hugo : 0,61%
- Autre liste
  CHAUVIN Matthieu : 0,21%
- Liste divers gauche
  VITAL Annie : 0,11%
- Autre liste
  MEDEVILLE Jérôme : 0,11%
- Liste divers droite
  GAUTRON Jacques : 0,00%
- Liste d'extrême-gauche
  RICERCHI Christophe : 0,00%
- Liste divers droite
  DUFRENEY Daniel : 0,00%
- Autre liste
  HAMEL Dominique : 0,00%
- Liste divers gauche
  BARIOL Philippe : 0,00%
- Autre liste
  GARINO Christian : 0,00%

UNE BONNE NOUVELLE POUR LES CINÉPHILES

Le cinéma Le Rio (salle Giono) rouvre ses portes. Tarif unique : 5€

- 2 séances le vendredi 18 h et 21h
- 3 séances le samedi et dimanche 15 h, 18 h et 21h



Fête du nautisme : jeux d'eau sur le Gapeau

NUMÉROS UTILES

Ambulance SOS Gapeau : 04 94 28 80 34
Bibliothèque municipale : 04 94 13 58 25
Bureau municipal de l'Emploi : 04 94 33 38 61
Centre anti-poisons : 04 91 75 25 25
Centre Communal d'Action Sociale : 04 94 13 88 90
Centre médico-social : 04 94 13 52 90
Collège Lou Castellas : 04 98 01 80 33
Collège Vallée du Gapeau : 04 98 01 80 90
Communauté de Communes : 04 94 33 78 84
Crèche municipale : 04 98 01 81 41
La Débrouille : 04 94 33 37 67
EDF (sécurité dépannage) : 08 10 33 30 83
Déchetterie : 04 94 35 14 28
École maternelle Alphonse Daudet : 04 94 13 58 40
École maternelle Houart Sauvat : 04 94 13 58 38
École maternelle Frédéric Mistral : 04 94 13 58 37
École maternelle Jules Rimbaud : 04 94 13 58 39
École primaire Alphonse Daudet : 04 94 13 58 40
École primaire Jean Moulin : 04 94 13 58 43
École primaire Émile Astoin : 04 94 13 58 41
École primaire Frédéric Mistral : 04 94 13 58 42
École privée Notre Dame : 04 94 28 81 77
Encombrants et déchets verts : 04 94 27 87 31
GDF (sécurité, dépannage) : 04 94 41 41 00
Gendarmerie : 04 94 28 90 16
Halte-garderie : 04 98 01 81 40
Mairie : 04 94 13 58 00
Pharmagarde : 04 94 07 08 08
Police municipale : 04 94 00 47 36
Pompiers : 18
La Poste : 04 94 13 52 40
SAMU 83 : 15 ou 04 94 61 61 14 8
SNCF 0 36 35 35 35 (vente)
ou 08 36 67 68 69 (info horaires, trafic)
SOS Médecins : 04 94 14 33 33
Syndicat d'initiative : 04 94 28 92 3
Taxi : 04 94 48 31 24 ou 06 09 97 89 89
Trésor public : 04 94 28 93 30
Vétérinaire : 04 94 28 74 74

Directeur de la publication : André Garron • Conception maquette : Agence NBCommunication • Rédaction : Novacom 83 • Créfits photos : droits réservés • Imprimerie : Société Polychrome • Tirage : 5500 exemplaires imprimés sur papier recyclé • ISSN en cours • Hôtel de ville 26, rue du 6ème RTS • 83210 Solliès-Pont • Tél. : 04 94 13 58 00 • Fax : 04 94 13 58 01 • Courriel secretariat@ville-sollies-pont.fr • www.ville-sollies-pont.fr • Le magazine de la Ville de Solliès-Pont est imprimé sur papier recyclé et recyclable pour peu que vous le mettiez dans le conteneur ou la poubelle adaptés.